

Des formations directement applicables sur le terrain

Catalogue des formations

2026

V2 du 01/02/2026



Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été
délivrée au titre des catégories
d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

gironde.fr/institut-cdef

SOMMAIRE

Mentions générales	1
--------------------------	---

Formations longues

Exercer en protection de l'enfance	3
Transgressions sexuelles et protection de l'enfance : prévenir, repérer et accompagner	4

Formations en ligne

MOOC : Protection de l'enfance	5
MOOC : Les professionnels de santé acteurs de la protection de l'enfance	6

Formations courtes

Autorité parentale	7
Besoins fondamentaux de l'enfant	8
Comment mettre en place l'accompagné traceur	9
Communication gestuelle associée à la parole	10
De la bienveillance à la bientraitance : Agir en conséquence	11
Développement psychoactif de l'enfant et protection de l'enfance	12
Développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées	13
Droits et obligations de l'agent public en protection de l'enfance	14
Gestion de la violence	15
Initiation à la communication positive	16
Interroger le sentiment d'impuissance dans la relation d'aide	17
La relation éducative	18
Les écrits professionnels éducatifs	19
Les fondamentaux de l'écrit	20
Maturité ludique	21
Méthodologie des retours d'expérience	22
Optimiser son état mental en environnement de protection de l'enfance	23
Pair-aidance et pouvoir d'agir : Passer de l'idée à l'action	24
Prendre soin de soi pour mieux accompagner	25
Prescription et administration de vaccin	26
Principe de laïcité en protection de l'enfance	27
Prise de parole en -protection de l'enfance : réunion et audience	28
Protection de l'enfance et trouble du spectre autistique	29
Psychotraumatisme	30
Secret professionnel et secret partagé	31
Théorie de l'attachement	32
Travailler avec les familles	33
Violences sexuelles et travail avec les familles	34

MENTIONS GÉNÉRALES

Les formations de l'Institut sont adaptées sur mesure, à la demande du bénéficiaire. Un délai de 2 mois peut être nécessaire entre la commande et la réalisation de la formation.

En plus des thématiques abordées dans notre catalogue, nous pouvons créer des formations sur mesure. Adressez-vous à cdef-institut@gironde.fr, nous nous engageons à vous répondre sous une semaine.

Pour toute situation de handicap nécessitant une adaptation de l'offre de formation, merci de contacter cdef-institut@gironde.fr afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'Institut de formation du CDEF de la Gironde accepte en priorité les demandes collectives de formation émanant de structures ou établissement souhaitant former leurs professionnels sur des thématiques présentées au catalogue. Les dates des sessions sont déterminées avec l'établissement demandeur. Elles sont ensuite communiquées aux apprenants au moins 3 semaines avant le début de la formation.

Concernant les demandes individuelles, il est toujours possible d'adresser une demande à l'Institut à l'adresse cdef-institut@gironde.fr. Si une thématique ou la composition d'un groupe permet l'accueil de demandes individuelles, l'Institut vous communiquera les informations relatives aux dates retenues, aux tarifs applicables et à l'organisation de la formation au moins 1 mois avant

Nous sommes joignables par mail du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Le règlement intérieur applicable aux formations délivrées par l'Institut doit être consulté avant toute formation sur notre page internet : gironde.fr/institut-cdef.

L'institut de formation est un établissement de droit public, non assujéti à la TVA, sur le fondement de l'article 261 du Code Général des Impôts. Les tarifs indiqués concernent l'ingénierie pédagogique de la formation, ainsi, en fonction du lieu de la formation et des intervenants, des frais supplémentaires liés aux déplacements peuvent être facturés.

Vous trouverez ci-dessous les fiches descriptives des différentes formations proposées par l'Institut du CDEF de la Gironde. Celles-ci comportent différentes informations chiffrées :

- Le taux de satisfaction représente le pourcentage d'apprenants ayant répondu de manière positive à la question de leur satisfaction après la formation lors d'un questionnaire à chaud.
- Le taux d'accomplissement correspond au nombre de professionnel inscrit ayant terminé la formation. Ce chiffre est nécessairement bas pour les formations de type MOOC, car elles sont accessibles sur internet et ouvertes à toutes et à tous gratuitement, sur simple inscription.

EXERCER EN PROTECTION DE L'ENFANCE



Durée :
20 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Equipe pluridisciplinaire
et pluriprofessionnelle,
composée de 9 intervenants



Animateur(s) :
Un binôme composé
d'éducateurs formés à
l'animation de groupe



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé
de l'Institut de formation du
CDEF



Tarifs :
3400€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
82 %



Session 2026 :
Formation inter-établissement
29 et 30 janvier
26 et 27 février
26 et 27 mars
23 et 24 avril
21 et 22 mai
25 et 26 juin
24 et 25 septembre
15 et 16 octobre
19 et 20 novembre
10 et 11 décembre

Public : Professionnels exerçant des missions en protection de l'enfance, ne disposant pas d'une formation diplômante spécifique dans ce champ, venant de prendre leurs fonctions, ou souhaitant consolider les bases indispensables à l'exercice de leurs missions. Formation également destinée aux agents dont le parcours professionnel, ou les évolutions récentes, rendent nécessaire une remise à niveau des fondamentaux.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Acquérir les fondamentaux professionnels nécessaires pour exercer des missions en protection de l'enfance

Contenu :

Pour chacune des thématiques, 1,5 jour sera consacré à l'étude du thème proposé et 0,5 jour sera dédié à un temps d'analyse des pratiques. Les animateurs en charge de l'analyse des pratiques accompagneront le groupe sur l'ensemble des thèmes.

Jour 1 & 2 : MOOC – Protection de l'enfance.

Jour 3 & 4 : Développement psychoaffectif normal d'un enfant de 0 à 18 ans.

Jour 5 & 6 : La théorie de l'attachement.

Jour 7 & 8 : Le psycho traumatisme.

Jour 9 & 10 : Le travail avec les familles.

Jour 11 & 12 : Le secret professionnel et le partage d'information à caractère secret.

Jour 13 & 14 : Les comportements violents et les violences sexuelles

Jour 15 & 16 : Les outils de la loi de 2002 et le projet personnalisé.

Jour 17 & 18 : Les écrits professionnels.

Jour 19 : Le développement du pouvoir d'agir et l'expertise d'usage.

Jour 20 : Restitution des travaux de fin de cycle.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances en début et en fin de formation. Apports théoriques, mises en situation et restitution d'un travail en sous-groupe à la fin de l'année.

TRANSGRESSIONS SEXUELLES ET PROTECTION DE L'ENFANCE : PREVENIR, REPERER, ACCOMPAGNER



Durée :
17 jours



Groupe :
12-14 personnes



Formateur(s) :
Une dizaine de formateurs reconnus dans leurs domaines d'expertises (droit, santé, psychologie, social, éducation...)



Animateur(s) :
Un binôme composés d'éducateurs formés à l'animation de groupe



Comité scientifique :
C. Anton et C. Desclaux Sall représentant l'AGEP.
D Brochard et T. JAUX représentant l'Institut du CDEF.
S. Goumi représentant la MITS.
A. Gouttenoire et L. Bloch Université de Droit de Bordeaux.
X. Martinen, Juge pour enfant.
Marie Romero, Sociologue.
I. Blazy et S. Semiramothe représentant le CACIS.



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
3400€ la place



Taux de satisfaction des stagiaires :
100 %



Taux d'accomplissement :
92 %



Session 2026 :
5 & 6 mars
2 & 3 avril
6 & 7 mai
4 & 5 juin
2 & 3 juillet
3 & 4 septembre
1 & 2 octobre
5 & 6 novembre
3 & 4 décembre



Limite d'inscription :
31 novembre 2025
cdef-institut@gironde.fr

Public : Tout professionnel qui travaille auprès des personnes accueillies en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs : En tant que professionnel savoir agir et accompagner les personnes accueillies en protection de l'enfance confrontées à une situation de violence ou de transgressions sexuelles.

Contenu :

Contenu :	Thématique	Sujets
JOUR 1	Comprendre la vie affective et sexuelle des enfants et des adolescents	Construction de la sexualité humaine Genre, sexe et orientation
JOUR 2		Le rapport au corps Ateliers
JOUR 3	Connaître et identifier les différentes formes de violences sexuelles	Etat des lieux: approche statistique et historique Définition des violences sexuelles
JOUR 4		Comportements sexuels problématiques chez les moins de 12ans Ateliers
JOUR 5	Détecer, repérer, accueillir la parole de l'enfant	La symptomatologie de l'enfant victime de violences sexuelles Dispositif de signalement et de protection en interne et en externe La sexualité à l'ère du numérique
JOUR 6		Audition et expertises médico-légale et psychologique Ateliers
JOUR 7		Les étapes de la procédure pénale et les réponses pénales possibles
JOUR 8	Traiter la parole de l'enfant dans le cadre de la procédure pénale	Suspension des liens parents-enfants dans le cadre de la procédure pénale Ateliers
JOUR 9		Vécu des enfants victimes de violences sexuelles. Les médiations dans la prise en charge de l'enfant.
JOUR 10	Accompagner l'enfant sur le plan éducatif, thérapeutique	Soutien aux professionnels confrontés à des violences sexuelles Ateliers
JOUR 11		Enfants victimes d'inceste Intervenir auprès de mineurs et jeunes majeurs confrontés à une problématique d'agression sexuelle
JOUR 12	Accompagner l'enfant victime au sein de sa famille ou de son institution	Comment accompagner au sein d'une institution quand les faits révélés se sont déroulés au sein de celle-ci Ateliers
JOUR 13		Compréhension des agirs violents à l'adolescence La justice face aux mineurs auteurs de violences sexuelles
JOUR 14	Accompagner les mineurs auteurs de violences sexuelles	Accompagnement des mineurs auteurs Ateliers
JOUR 15		Protéger de la prostitution en protection de l'enfance
JOUR 16	Le travail éducatif face aux nouveaux enjeux liés à la sexualité des mineurs	Ateliers – Finalisation des travaux de fin de cycle
JOUR 17		Présentation des travaux de fin de cycle

MOOC : PROTECTION DE L'ENFANCE



Durée :

10h30 à effectuer le temps
d'une session de 2 mois



Groupe :

Pas de limite. Formation à
distance



Intervenants :

B. Proffit, D. Brochard. F.
Remande, Directeurs adjoint du
CDEF.
C. Aubisse. Docteur en histoire
du droit.
M. Damy, G. Taffin et M. Moshref
Behzad, Docteurs en droit
CERFAPS.
A. Gouttenoire, professeur
d'université et administrateur Ad
Hoc.
Marie Piedbourg, Manon Winer,
cadres ASE
E. Blier, procureur.
L. Gebler, juge des enfants.
P. Frehaut, directeur PJJ.
S. Binet, avocat.
V. Girardot, directrice CDEF.
C. Dufrenoy, éducateur
spécialisé.
C. Chaillot et A. Michet de la
Baume, assistantes familiales.
F. Albas, responsable LDV.
F. Lader, directeur adjoint MECS.
P. Ayoun, pédopsychiatre.
B. Butsh et R. Eygreteau,
membre ADEPAPE.
J. Monperrus, Directeur structure
MNA.
I. Crusener, professeur des
écoles. P. Rio, médecin.
F. Remande, directeur adjoint du
CDEF (dépt. 67)



Suivi pédagogique :

Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut du CDEF



Tarifs :

En ligne et gratuite



Taux de satisfaction des stagiaires :

98 %



Taux d'accomplissement :

35 %



Session :

Calendrier en ligne sur
mooc.gironde.fr

Public : Toute personne intéressée.

Pré-requis : Accès à une connexion internet

Objectifs :

Former aux fondamentaux de la protection de l'enfance.
Comprendre le fonctionnement du système de la protection de l'enfance en
France et les différentes fonctions qui la composent.

Contenu :

La formation est jalonnée de différents outils pédagogiques (diapositives,
vidéos, reportages, interview...) et exercices de validation

Elle est composée de 8 modules d'une durée de 10h30 au total :

- Histoire et évolution de la protection de l'enfance.
- Les textes fondateurs.
- L'Aide Sociale à l'Enfance et ses outils.
- La justice au sein de la protection de l'enfance.
- Les différents modes de prise en charge et d'accueil.
- L'enfant au centre du dispositif.
- Les jeunes majeurs et les mineurs non accompagnés.
- Les partenaires de la protection de l'enfance.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques via différents médias (vidéos, textes, diapositives, fiche,
schéma...). Mise en situation via des exercices communs sur un forum
dédié. 8 exercices de validation (QCM, texte à trou, vrai/faux...).

Des exercices facultatifs (Mots-croisés).

Pré et post évaluation des acquis et connaissances.

MOOC : LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ACTEURS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



Durée :
10h30 à effectuer en
ligne sans limite de temps



Groupe :
Pas de limite.
Formation en ligne



Intervenants :
Anne Raynaud, psychiatre,
directrice de l'Institut de la
parentalité.
Caroline Genest, médecin
scolaire.
Adeline Gouttenoire et
Laurent Bloch, professeurs
d'université.
Pascal Pillet, pédiatre du CHU
de Bordeaux.
Adeline Tchamgoue et Patrick
Ayoun, pédopsychiatre.
Marion Lerouge-Bailhache,
médecin au service de
pédiatrie médicale du CHU de
Bordeaux. Marion Marichal,
médecin légiste pédiatre CHU
Bordeaux. Edouard Bontoux,
responsable d'une Unité
Médico-Judiciaire.
Sonia Benbelaid-
Cazenave, commandante
de Gendarmerie. Franck
Dugravier, pédiatre. Laurent
Gebler, juge des enfants.
Stephanie Petit Carrie,
médecin de PMI.
Pauline Benoit, infirmière en
structure médico-sociale.
Catherine David, infirmière
scolaire.



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
En ligne et gratuit



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
96 %



**Taux
d'accomplissement :**
18 %



Session :
En ligne, en continu, sur
mooc.gironde.fr

Public : Formation destinée aux professionnels de santé, bien qu'accessible à toute personne intéressée.

Pré-requis : Accès à une connexion internet.

Objectifs :

Cette formation a pour finalité de porter à la connaissance des professionnels de santé et futurs professionnels de santé les facteurs de risque de maltraitance, sa sémiologie et ses conséquences. Elle permet également de mieux comprendre le fonctionnement de la chaîne de la protection de l'enfance de l'information préoccupante à la procédure de signalement.

Si elle s'adresse plus spécifiquement aux professionnels de santé, elle reste néanmoins ouverte à tous les professionnels qui souhaitent enrichir leurs connaissances sur le sujet. Ce MOOC vise en outre à impliquer les professionnels de santé à la démarche préventive et au repérage de l'enfance en danger.

Contenu :

La formation est jalonnée de différents outils pédagogiques et elle offre la possibilité de télécharger un certificat de réussite en cas de réussite du test de validation en fin de formation.

Elle est organisée en trois modules, au sein desquels sont abordées de nombreuses thématiques essentielles, notamment :

- Le suivi de la santé de l'enfant.
- Les médecins de l'enfant.
- Les obligations légales.
- Les décisions médicales relatives au mineur.
- Le professionnel de santé donneur d'alerte face à la maltraitance.
- Enjeux du repérage.
- Les violences physiques et les violences morales.
- La période préparatoire à la révélation.
- Entre droit de parler et obligation de porter secours.
- Les modalités d'alerte.
- Santé et placement.
- La santé comme cause de placement.
- Les décisions médicales relatives à l'enfant placé.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques via différents médias (vidéos, textes, diapositives, fiche, schéma...). Mise en situation via des exercices vidéo. Pré et post évaluation des acquis et connaissances via différents exercices numériques. (QCM, texte à trou, vrai/faux...).

AUTORITÉ PARENTALE



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Un juriste



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé
de l'Institut de formation du
CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de
12 personnes ou 800€ la
place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
96 %



Sessions 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Permettre la compréhension de la notion juridique d'autorité parentale afin de pouvoir la manier plus aisément au quotidien.
Comprendre les notions juridiques liées à l'autorité parentale (acte usuel et non usuel, filiation, droit de garde...).

Contenu :

Jour 1

- Les fondements de l'autorité parentale : La filiation.
- Les attributs de l'autorité parentale.
- Echanges avec les professionnels sur les difficultés liées à la notion d'autorité parentale au quotidien.
- Les modalités d'exercice de l'autorité parentale.
- Questions et échanges avec la salle. Jeu QCM interactif.

Jour 2

- L'exercice de l'autorité parentale lorsque l'enfant est placé
- Focus sur les notions d'actes usuels et non usuels.
- Les spécificités de l'exercice de l'autorité parentale par les parents bénéficiaires d'une mesure de protection juridique.
- Les limitations de l'autorité parentale : Délégations et retrait.
- Questions et échanges avec la salle. Jeu QCM interactif

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances au démarrage de la formation. Apports de connaissances, analyse de pratiques, études de situations, échanges, débats. Evaluation des connaissances en fin de formation. Evaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Une infirmière puéricultrice
Une infirmière en pratique
avancée en psychiatrie et en
santé mentale



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé
de l'Institut de formation du
CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de
12 personnes ou 800€ la
place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
90 %



Sessions 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Être capable de se référer aux recommandations de l'HAS relatives aux besoins fondamentaux de l'enfant.
- Savoir repérer les besoins fondamentaux des enfants et son intérêt supérieur.
- Savoir repérer les manifestations cliniques chez l'enfant dont les besoins fondamentaux ont été compromis.
- Identifier et répondre aux besoins spécifiques des enfants de la protection de l'enfance.

Contenu :

- **Evaluation des représentations initiales relatives aux besoins fondamentaux de l'enfant.**
- **Etude des textes de référence :**
 - Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE, art. 3 et 27).
 - Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF, art. L112-3).
- **Analyse des besoins fondamentaux de l'enfant :**
Exercices pratiques en groupe et apports théoriques : les besoins fondamentaux de l'enfant et le méta besoin.
- **La théorie de l'attachement :**
Exercices pratiques individuels et apports théoriques.
- **Maltraitance et aide sociale à l'enfant :**
Rédaction d'une définition en groupe.
CIDE, CASF, les différents modèles d'attachement, statistiques.
- **Trouble de l'attachement, apports des neurosciences et conséquences sur l'enfant.**
- **Besoins fondamentaux et Convention Internationale des Droits de l'enfant.**
- **L'intérêt supérieur de l'enfant, quelle définition ?**
- **Effet Miroir et études de situations individuelles.**

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

La formation alterne apports théoriques ciblés et mises en situation professionnelles à partir de cas pratiques, d'exercices en sous-groupes et de jeux de rôles.

COMMENT METTRE EN PLACE L'ACCOMPAGNÉ TRACEUR



Durée :
2,5 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Un binôme composé
d'un expert qualité et d'un
professionnel ayant éprouvé
la méthode dans son
établissement



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2800€ pour un groupe de 12
personnes ou 1050€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
85 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Connaître le contexte du référentiel HAS.
- Maîtriser le chapitre « la personne » du référentiel.
- Savoir replacer la méthode dans le contexte actuel lié aux respects des droits des personnes accompagnées.
- Connaître la méthodologie accompagné-traceur.
- Savoir, à travers ses outils, mettre en œuvre la méthodologie accompagné-traceur.
- Savoir inscrire cette méthodologie dans une démarche d'amélioration continue par la qualité.

Contenu :

Jour 1

- Présentation et ouverture de la formation.
- Présentation du contexte historique et légal de la méthodologie de l'accompagné traceur.
- Présentation de la structuration du référentiel HAS et des thématiques du chapitre 1 relatif à la personne.
- Repositionnement de la méthode dans le contexte actuel lié aux respect des droits des personnes accompagnées.
- Appréhension de la méthodologie à travers le référentiel HAS.
- Le choix de l'accompagné traceur.
- Organisation et préparation des entretiens.

Jour 2

- Le déroulé de l'entretien accompagné traceur.
- L'organisation et la préparation de l'entretien collectif.
- L'organisation et la préparation de l'entretien avec les professionnels.
- La retranscription de l'évaluation sur SYNAE.

Jour 3 (demi-journée)

- L'association entre la méthodologie de l'HAS et la démarche d'amélioration continue par la qualité de votre établissement.
- La préparation de l'intégration de la méthodologie de l'HAS dans la démarche d'amélioration continue par la qualité de votre établissement.
- L'évaluation des connaissances des apprenants.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances en début et en fin de formation.
Apports théoriques, mises en situation et travail en sous-groupe. Création d'un plan d'action et d'une matrice RACI.

COMMUNICATION GESTUELLE ASSOCIÉE A LA PAROLE



Durée :
1 jour



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Une éducatrice de jeunes
enfants et éducatrice
spécialisée



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé
de l'Institut de formation du
CDEF



Tarifs :
900€ pour un groupe de 12
personnes ou 300€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
95 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Cette formation s'adresse aux professionnels de la petite enfance, souhaitant améliorer leurs échanges avec les enfants.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Faciliter la communication non verbale à destination des très jeunes enfants. Augmenter les possibilités d'échanger avec ces enfants. Faciliter les interactions via l'utilisation de différents signes pour les actions entourant la vie des tout-petits (ex : dormir, manger, aurevoir...). Faciliter l'expression des besoins de l'enfant et mieux les comprendre.

Contenu :

- Mettre en avant les avantages d'une telle pratique en l'articulant avec les principes de bases de la communication positive. Maîtriser les enjeux de la communication gestuelle.
- Accompagner les participants et développer leurs compétences pédagogiques auprès de l'enfant. Découvrir les notions de la langue des signes pour bébé.
- Préparer les jeunes enfants à l'acquisition du langage.
- Stimuler l'intelligence « sensori-motrice » des enfants.
- Savoir augmenter la capacité d'expression et d'attention du bébé. Permettre aux enfants d'identifier et d'exprimer leurs besoins et sentiments.
- Proposer un lexique de départ sur la vie quotidienne, les besoins et les émotions.
- Construire un répertoire par thèmes et chansons.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Exposés théoriques et méthodologiques. Exercices pratiques en binôme et individuel. Echanges. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

DE LA BIENVEILLANCE À LA BIENTRAITANCE : AGIR EN CONSÉQUENCE



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Une éducatrice formée aux
pratiques bienveillantes en
protection de l'enfance



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de 12
personnes ou 800€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
Nouvelle formation



**Taux
d'accomplissement :**
Nouvelle formation



Sessions 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Professionnels de la protection de l'enfance en contact avec les personnes accueillies.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Autour de trois objectifs généraux, à savoir, développer une posture éthique et bientraitante. prévenir la maltraitance et initier une dynamique réflexive, s'articulent plusieurs objectifs spécifiques :

- Approfondir les concepts clés (bientraitance, bienveillance, maltraitance...).
- Repérer les risques dans la relation d'accompagnement.
- Maîtriser le cadre juridique et les recommandations de la HAS.
- Savoir mettre en pratique ces recommandations.
- Réaffirmer les repères éthiques et déontologiques.
- Mettre en œuvre des actions concrètes et mobiliser des outils pour la mise en place d'un accompagnement bientraitant.

Contenu :

Jours 1 :

S'approprier les valeurs et le concept de bientraitance :

- Définition des notions et clarification du concept de bientraitance.
- Appropriation des principes de la bientraitance en lien avec les recommandations de l'HAS et le contexte législatif.

Développer une réflexion éthique et professionnelle :

- Interrogations des représentations à partir de situations concrètes.
- Repérer les situations à risques de maltraitance.
- Aborder l'éthique autour de la prise en compte des besoins de la personne, de ses droits, de son pouvoir d'agir et de la place de la famille.
- Favoriser un lien de confiance entre professionnel et personne accompagnée.

Jour 2 :

Evaluation des pratiques professionnelles pour favoriser une démarche bientraitante :

- Identifier les situations selon leur contexte et leur singularité.
- Partager une démarche réflexive en équipe pour garantir une bientraitance collective.

Les clefs de la mise en œuvre de la bientraitance pour une qualité de l'accompagnement :

- Acquérir des outils simples et efficaces pour engager sa responsabilité en tant qu'acteur de la bientraitance.
- Identifier les leviers organisationnels et relationnels pour la mise en œuvre de la bientraitance.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Exercices de groupe et analyses de situation concrètes.

DÉVELOPPEMENT PSYCHOAFFECTIF DE L'ENFANT ET PROTECTION DE L'ENFANCE



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Psychologue ou éducateur
formé au développement
psychoaffectif de l'enfant



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de 12
personnes ou 800€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
100 %



Session 2026 :
Intra-établissement :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Connaître les différentes étapes du développement physique et psychique de l'enfant.
- Connaître les besoins fondamentaux de l'enfant.
- Appréhender la question de la découverte du corps, de l'intimité, de la pudeur et des pulsions sexuelles.
- Développer des outils professionnels (posture, intervention, ressources internes...) en lien avec les situations rencontrées.

Contenu :

Jour 1 :

Les fondements historiques et scientifiques du développement psychoaffectif de l'enfant :

- Fondements historiques et scientifiques
- Naissance de la théorie de l'attachement

La dynamique des liens d'attachement :

- Les différents types d'attachement (sécurisé, insécurisé, désorganisé)
- Les comportements d'attachement et leurs modèles de représentations

Etude de cas, analyse et échanges autour de situations pour repérer les signaux d'attachement :

- L'accompagnement des besoins de l'enfant et de l'adolescent en protection de l'enfance
- Les besoins fondamentaux
- Le besoin de sécurité émotionnelle dans un contexte de placement : le reconnaître et l'accompagner

Jour 2 :

Les liens d'attachement dans le parcours de protection de l'enfant :

- L'attachement et ses manifestations dans un contexte de placement.

La posture parentale dans l'établissement des liens d'attachement :

- Identifier les différentes postures parentales en jeu dans l'attachement.
- Evaluer et accompagner les compétences parentales.

Les stratégies d'intervention en protection de l'enfance :

- Accompagner l'enfant pour le sécuriser
- Accompagner sa famille.
- La posture du travailleur social.

Etude de cas, mise en situation et échange de pratique et d'outil.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Analyse de situations concrètes vécues par les stagiaires tout au long de la formation.

DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Un professionnel (cadre)
socio-éducatif ayant
une expérience dans le
développement du pouvoir
d'agir des personnes
accompagnées



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de 12
personnes ou 800€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
96 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Objectif général :

Comprendre les fondements de l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités (DPA-PC). Adopter une posture professionnelle de passeur et de facilitateur de changement qui soutient la mise en mouvement des personnes accompagnées, parents et enfants, et les inclut dans les décisions et actions qui les concernent.

Objectifs pédagogiques :

Développer une réflexivité sur la pratique professionnelle et interroger sa place afin de permettre à la personne accompagnée et sa famille d'être acteur de son projet de vie. S'ouvrir à une manière d'accompagner porteuse d'innovation sociale au travers d'une pédagogie de la question qui se fonde sur le cadre d'analyse de Yann Le Bossé. Aider les personnes accompagnées à repérer les ressources sur lesquelles s'appuyer pour mettre en oeuvre une stratégie de changement qui fait sens.

Contenu :

Jour 1 : Soutenir sans prescrire :

- Introduction générale à l'approche centrée sur le DPA-PC.
- Une conception interactionniste et stratégique du changement.
- Un cadre d'analyse en quatre axes pour soutenir l'accompagnement.
- Unité d'analyse acteurs en contexte ; Définition du problème et des solutions ; Prise en compte des éléments de contexte ; Démarche d'action conscientisante.
- L'approche du problème ou irritant récurrent.
- Échanges sur les problèmes vécus par les participants dans leur pratique professionnelle.

Jour 2 : Une posture professionnelle revisitée :

- La pédagogie de la question : un questionnement spécifique pour l'accompagnement.
- Grilles de soutien à la pédagogie de la question.
- Mises en situation : apprentissage par l'expérience.
- Atelier d'analyse stratégique à partir de problèmes évoqués par les participants.
- Dégagement des apprentissages expérientiels : facilités et obstacles.
- Accompagner dans une posture de passeur : marcher au rythme de la personne.
- Co-construire à partir des savoirs issus de l'expérience.
- Viser le changement à partir d'un pas proximal.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances en début et en fin de formation.
Mise en situation et apports théoriques.

DROITS ET OBLIGATIONS DE L'AGENT PUBLIC EN PROTECTION DE L'ENFANCE



Durée :
1,5 jour



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Un enseignant en droit



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
1700€ pour un groupe de 12
personnes ou 650€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
100 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant dans la fonction publique, contractuels et titulaires.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs : Respecter ses droits et devoirs en tant qu'agent de la fonction publique.

Connaître la réglementation sur les droits et devoirs des agents de la fonction publique. Connaître ses droits et les marges de manoeuvres pour les exercer. Mesurer l'impact du non-respect des devoirs sur le collectif. Mesurer l'impact du non-respect des devoirs sur l'individu.

Contenu :

Première partie : Les obligations de l'agent public

Introduction : Quelle déontologie pour le service public ?

1. Le contenu des obligations de l'agent public :

- La réalisation du service.
- Le respect des administrés.
- La loyauté à l'égard de l'administration.
- La probité et le désintéressement.

2. La responsabilité de l'agent public :

- Le droit disciplinaire : responsabilité interne et sanction.
- La responsabilité externe au service : les responsabilités pénales et civiles de l'agent.

Deuxième partie : Les garanties et les droits de l'agent public

1. Le principe de l'égalité de traitement :

- La dimension collective de l'égalité de traitement.
- La dimension individuelle de l'égalité de traitement.

2. Les garanties professionnelles classiques :

- La rémunération, les congés, la formation professionnelle.

3. Les protections contre le risque professionnel :

- La protection de la santé physique et mentale au travail.
- La protection en cas de mise en cause ou d'attaque à raison de l'exercice des fonctions.

4. Les droits à exercice collectif :

- Le droit syndical, le principe de participation, le droit de grève.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques et mise en pratique. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

GESTION DE LA VIOLENCE



Durée :
2 jours



Groupe :
12 à 15 personnes



Formateur(s) :
Un professionnel du champ
de la protection de l'enfance
ayant de l'expérience dans
la gestion de la violence des
publics accueillis



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de 12
personnes ou 800€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
100 %



Sessions 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- La définition d'un cadre institutionnel propice à la prévention des violences entre protection de l'enfance.
- L'analyse et la qualification des différents types de violences.
- L'adaptation de l'accompagnement aux dynamiques individuelles et collectives de violence.
- La prise en compte de l'environnement relationnel du jeune accueilli.
- L'intervention sécurisée des professionnels en situation de violence.
- Focus sur les violences sexuelles et intrafamiliales.
- Mieux les comprendre pour mieux les prévenir.

Contenu :

Jour 1

- Présentation des intervenants et accueil des participants.
- Présentation du programme de la formation.
- Identification et observation des violences. La violence ou les violences ?
- La violence peut-elle être légitime ? Est-elle inhérente à notre profession ?
- Exercice d'identification de violences subies/vécues par les professionnels présents.
- Les violences par qui, pour qui, sur qui et pourquoi ?
- Procurer une sécurité de base à travers l'organisation et le fonctionnement de l'établissement.
- Procurer une sécurité de base à travers l'accompagnement individualisé.

Jour 2 :

- Focale sur la prostitution des mineurs – Etudes des données CNRS.
- Repérer collectivement des solutions d'accompagnement.
- Vignettes cliniques.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation : Evaluation de début de formation et évaluation de fin de formation via le logiciel Kahoot ou via un formulaire papier. numérique.

INITIATION À LA COMMUNICATION POSITIVE



Durée :
3 jours



Groupe :
7 à 8 personnes



Formateur(s) :
Une éducatrice de jeunes
enfants et éducatrice
spécialisée



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2700€ pour un groupe de 12
personnes ou 900€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
90 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Personnel social, médico-social et administratif en contact avec les personnes accompagnées.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Construire des relations positives au travail. Surmonter les difficultés de communication. Promouvoir des pratiques professionnelles positives.

Contenu :

Jours 1 et 2 :

- Description des enjeux liés à la communication. Etude de la relation d'aide. Analyse des différents obstacles possibles liés à la communication dans les relations de travail. Introduction aux différents modes de communication. Etude des messages explicites et implicites (gestes, regard, postures les non-dits...).
- Initiation à la Communication Non Violente et principes de la Communication Positive. Etude de l'estime de soi, de la confiance en soi, et de l'effet pygmalion. Apprendre à gérer ses émotions. Savoir décoder les émotions, en soi et chez les autres.
- Initiation aux techniques de respiration et de relaxation. Eclairages théoriques (neurosciences). Applications pratiques, techniques d'écoute : questionnement et reformulation.

Jour 3 :

- Etude des techniques de prévention des conflits et de résolution par coopération. Etudes des outils pratiques issus de la psychologie positive et de la Communication Non Violente.
- Apprendre la négociation des besoins : savoir exprimer ses besoins et aider l'autre à exprimer les siens. Discussion autour du vécu et des expériences de chacun (personnes accompagnées, familles, professionnels). Analyse de ces situations, développement et recherche de solutions.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Mise en situation et expérimentation des acquis théoriques. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

INTERROGER LE SENTIMENT D'IMPUISSANCE DANS LA RELATION D'AIDE



Durée :
2,5 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Educateur spécialisé



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2800€ pour un groupe de 12
personnes ou 1050€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
Chiffre à venir



**Taux
d'accomplissement :**
Chiffre à venir



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Cette formation s'adresse aux professionnels de l'action sociale et médico-sociale, tous professionnels de la relation.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Analyser la relation d'aide à travers une ingénierie de l'accompagnement :

- Questionner le rapport au temps et au pouvoir dans la relation d'aide.
- Mettre en perspective les enjeux relationnels par l'analyse des pratiques.
- S'approprier des outils favorisant le sentiment de puissance d'agir.
- Co-construire des pratiques qui transforment la relation d'aide.

Contenu :

Jours 1 : La relation d'aide à travers le temps

- Des origines du travail social... au contexte actuel
- Repérer collectivement des sources d'impuissance.

Jours 2 : Interroger collectivement ce qu'accompagner veut dire

- Les enjeux de pouvoir dans la relation d'aide
- Analyser nos pratiques avec la socio-clinique institutionnelle
- Faire entrer les personnes concernées dans la formation par le jeu de rôle

Jours 3 : Créer un dispositif de restitution de la formation

- Retour réflexif sur la formation et restitution en sous-groupe

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Tout au long de la formation des bilans seront co-construits et rédigés avec l'ensemble des stagiaires en fin de journée

LA RELATION ÉDUCATIVE



Durée :

3 jours
(2 jours consécutifs et 1 jour 4
mois plus tard)



Groupe :

12 personnes



Formateur(s) :

Un éducateur spécialisé
Un directeur d'établissement
médico-social



Suivi pédagogique :

Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :

3300€ pour un groupe de 12
personnes ou 1200€ la place



Taux de satisfaction des stagiaires :

100 %



Taux d'accomplissement :

80 %



Session 2026 :

A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance et accompagnant du public.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la relation éducative et son rôle dans l'accompagnement des jeunes.
- Différencier projet éducatif et accompagnement éducatif pour affiner les pratiques professionnelles.
- Identifier et mobiliser ses soft skills afin de renforcer son positionnement.
- Expérimenter des outils concrets favorisant la mise en place d'une relation éducative efficace.
- Développer une démarche réflexive et collaborative à travers un travail intersession visant à appliquer les apports immédiatement sur le terrain.

Contenu :

Jour 1 :

- Définition de la notion de la relation éducative :
 - Cadrage théorique : Relation éducative – entrée en relation.
 - Le rappel du caractère professionnel du métier de travailleur social.
 - Les difficultés à concilier la construction d'une relation éducative et l'absence de formation initiale adaptée.
- Rappel historique : La politique des grands frères.
- Distinction entre projet éducatif et accompagnement éducatif : études et échanges autour de vignettes clinique.
- Rôle de l'éducateur : notre pouvoir d'agir.

Jour 2 :

- Identifier nos softs skills, nos compétences professionnelles liées à notre personnalité. Jeu, animations et tests.
- Ateliers pratiques par binôme. L'objectif est de passer à l'action, pour travailler sur la relation éducative afin de transposer la formation au quotidien. L'objet de la création sera à déterminer avec le groupe en fonction des difficultés actuellement rencontrées.
- Préparation du travail intersession et écriture de la fiche projet.

Jour 3 :

Les fiches projets doivent être adressés à cdef-institut@gironde.fr avant la journée.

- Présentation des fiches projets. Témoignage et retours d'expérience sur les actions réalisées et axes d'amélioration.
- Présentation d'activités pour éprouver et renforcer la relation éducative et expérimentations collectives.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Entre les séances un travail intersession à mener par les professionnels formés.

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS ÉDUCATIFS



Durée :
4 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Un formateur ayant des connaissances théoriques sur l'écriture.
Un formateur ayant une expérience pratique de l'écriture éducative.
Un destinataire habituel des écrits éducatifs produits



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
4400€ pour un groupe de 12 personnes ou 1600€ la place



Taux de satisfaction des stagiaires :
97 %



Taux d'accomplissement :
100 %



Session 2026 :
A la demande de l'établissement.

Public : Les professionnels éducatifs travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

L'objectif de la formation est de permettre aux professionnels de ce secteur de comprendre l'importance des écrits dans le travail éducatif (utilité, enjeux, fonctions, liens partenariaux) et de savoir transmettre la bonne information, de manière efficace, avec objectivité et rapidité, à la bonne personne. Cette transmission des informations nécessite de savoir appliquer les principes juridiques et éthiques pertinents lors de la rédaction d'écrits en travail social, de connaître les besoins et attentes des destinataires et des méthodologies spécifiques.

Ainsi, la formation permettra : D'apprendre à objectiver sa pratique et celle de l'équipe. De savoir analyser les enjeux des écrits professionnels en protection de l'enfance. De faciliter l'écriture et comprendre la portée de ses écrits. De comprendre sa place dans le circuit de transmission des informations et adapter son écriture en fonction des attendus des destinataires dont le Juge des Enfants

Contenu :

Jour 1 : Caractéristiques des écrits, secret professionnel et identification de son interlocuteur.

Identifier et clarifier le rôle de vos différents interlocuteurs : Cadre ASE, Juge, Education Nationale... Quelles informations leur communiquer, quand et comment ?

Jour 2 : Rédiger, structurer et transmettre différents écrits professionnels.

Maîtriser les principales techniques pour bien rédiger vos écrits professionnels. Les règles de vocabulaire, de style et de grammaire. Comment trouver le mot juste, la bonne expression. Les mauvaises formulations et les pièges à éviter.

Jour 3 et 4 : Définition des différents écrits professionnels éducatifs.

Apports pratiques et études des différents écrits éducatifs et de leurs objectifs spécifiques. Définition et construction d'un rapport avec la méthode FAR (Faits, Analyses, Recommandations). Différents entraînements pratiques à travers les trames des services concernés.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques et mise en pratique. Travail de rédaction. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

LES FONDAMENTAUX DE L'ÉCRIT



Durée :
1 jour



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Professionnel formateur
ayant une expérience dans
la rédaction, la synthèse,
une maîtrise excellente du
français, et une connaissance
générale du fonctionnement
de la protection de l'enfance



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
1100€ pour un groupe de 12
personnes ou 400€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
100 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public :

Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

L'objectif de cette formation est de permettre aux professionnels travaillant en protection de l'enfance de savoir rédiger ses écrits de manière synthétique et en respectant les usages en vigueur afin de transmettre la bonne information, de manière efficace et rapide, à la bonne personne.

La formation permettra d'acquérir une démarche méthodique pour rédiger ses écrits et connaître les règles usuelles d'écritures des textes.

Contenu :

- **Tour d'horizon des fondamentaux :**
 - Travaux pratiques.
- **Maîtriser l'orthographe d'usage :**
 - Travaux pratiques.
- **Revoir et préciser son utilisation du verbe :**
 - Exercices.
- **Eviter les confusions et enrichir son vocabulaire :**
 - Exercices.
- **Optimiser sa communication écrite :**
 - Travaux pratiques.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques et mise en pratique. Travail de rédaction. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

MATURITÉ LUDIQUE



Durée :
1 jour



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Une éducatrice de jeunes
enfants et éducatrice
spécialisée



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
900€ pour un groupe de 8
personnes ou 300€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
Nouvelle formation 2025



**Taux
d'accomplissement :**
Nouvelle formation 2025



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Professionnels de la petite enfance en 1er puis de l'enfance pour respecter la croissance de l'enfant.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Comprendre et prendre soin de l'équilibre et de l'évolution psychologiques et émotionnels de l'enfant en le regardant jouer.

Mettre en place une pédagogie adaptée et permettre à l'adulte de trouver une place adéquate dans le jeu de l'enfant. En effet, en jouant le bébé, l'enfant, se construit. Il jette les bases de sa sécurité intérieure, équilibre sa vie affective et affirme sa personnalité. Jouer permet la découverte, ce qui sera crucial dans sa vie d'écolier puis d'adulte. En effet, jouer, c'est grandir.

Par les jeux qu'il pratique ou non, l'enfant va nous donner des indications sur son équilibre psychologique. Le jeu est un bon thermomètre de son état émotionnel. L'objectif sera donc de permettre aux professionnels de décrypter ces états.

Contenu :

- Décoder au travers des jeux de l'enfant, l'acquisition de l'expérimentation.
- Repérer les acquisitions incontournables selon les centres d'intérêt (sensorialité, motricité, affectivité...). Anticiper l'expression d'un besoin.
- Connaître les différents stades du jeu chez le jeune enfant.
- Aider à l'ajustement nécessaire pour que soit recherchée et favorisée l'expérience personnelle de l'enfant.
- Permettre aux professionnels d'utiliser le jeu comme outil d'étayage de leurs observations. Inscrire ce travail d'observation et de réflexion dans l'action « éducative » au registre de la prévention.
- Réfléchir sur les possibilités d'aménagement des espaces de jeux et adapter les jeux selon le fonctionnement de la structure.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances et/ou des pratiques avant et au démarrage de la formation (QCM). Apports de connaissances, analyse de pratiques, études de situations, échanges. Evaluation des connaissances en fin de formation.

MÉTHODOLOGIE DES RETOURS D'EXPÉRIENCE



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Un directeur d'établissement
social de protection de
l'enfance ayant une
expérience dans les
démarches de retour
d'expérience.
Une chargée qualité au sein
d'un établissement de la
protection de l'enfance



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de 12
personnes ou 800€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
100 %



Session 2026 :
Intra-établissement :
A la demande de
l'établissement

Public : Tout professionnel de la protection de l'enfance qui souhaite se former sur cet outil.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Le retour d'expérience est destiné à faire émerger des pistes de progrès utiles suite au déroulement d'un événement particulier. Il permet d'effectuer une analyse au sein de la structure concernée afin de capitaliser sur les bonnes pratiques. Il s'agit d'un processus structuré, pratiqué à l'occasion, soit :

- D'un incident ou un EIG (Envennement Indésirable Grave).
- D'un écart constaté par rapport à la norme ou au fonctionnement normal de l'organisation.
- La volonté de capitaliser une réussite.

Il constitue avant tout un outil d'apprentissage et une démarche méthodologique. Ainsi, l'objectif de la formation est de maîtriser cette méthode afin de pouvoir :

- Identifier les causes de l'événement dans ses diverses composantes.
- Déterminer l'ensemble des actions entreprises, négatives et positives et en tirer des enseignements.
- Construire des scénarios d'actions alternatives permettant de mieux gérer ces situations si elles se reproduisent.
- Garder la mémoire des événements.
- Acculturer les professionnels à la gestion des risques.

Contenu :

- Connaître les principes de la gestion des risques (GDR) Connaître la démarche retour d'expérience (RETEX).
- Connaître les fondements théoriques de ces retours, notamment la méthode ALARM.
- Connaître les différentes étapes de cette méthode.
- Connaître les critères de réussite de la démarche Maîtriser la phase de préparation.
- Maîtriser la phase d'animation.
- Maîtriser la phase de suivi.
- Maîtriser les exercices de simulation à partir de RETEX.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques et mise en situation, exercices en groupe, étude de cas. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

OPTIMISER SON ETAT MENTAL EN PROTECTION DE L'ENFANCE



Durée :
1 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Facilitateur mental et
hypono-thérapeute



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
1500€ pour un groupe de 12
ou 400€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
92 %



**Taux
d'accomplissement :**
100 %



Session 2026 :
Intra-établissement :
A la demande de
l'établissement

Public : Professionnels en protection de l'enfance souhaitant améliorer la gestion de sa charge mentale et prévenir l'épuisement.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Prendre conscience de ses propres limites, identifier les signaux d'alerte et les mécanismes de surcharge cognitive.
Développer des stratégies préventives pour éviter l'épuisement professionnel.
Acquérir des techniques de régulation physiques, cognitives et émotionnelles.
Améliorer ses capacités d'attention et limiter la dispersion et les ruminations.
Renforcer la motivation et favoriser un meilleur équilibre de vie.
Etre en capacité de réaliser des exercices de régulation en autonomie

Contenu :

Matinée : Comprendre la charge mentale et prévenir l'épuisement

Comprendre la charge mentale

- Définitions : charge mentale, surcharge cognitive, stress, usure par compassion.
- Facteurs de risque : multitâche, disponibilité permanente, exigences émotionnelles.
- Signes précurseurs : fatigue chronique, difficultés de concentration, ruminations

Focus sur l'épuisement professionnel

- Différence entre "grosse fatigue" et "épuisement professionnel".
- Comprendre le burnout, le syndrome d'épuisement et l'usure par compassion.
- Le "trépied d'équilibre" : hygiène de vie, connaissances, gestion mentale
- Pratiques de recentrage et exercices de respiration guidée

Après-midi : Développer des stratégies de régulation et d'adaptation

Développer la conscience de soi pour mieux agir

- Comprendre son état (Corps, pensées, émotions).
- Identifier les signaux corporels et cognitifs à observer.
- Repérer les comportements dysfonctionnels.
- Introduction à l'intelligence émotionnelle : comprendre et réguler ses émotions.

Ajuster son état mental grâce aux leviers cognitifs

Limiter sa charge mentale

Les biais cognitifs qui impactent notre quotidien

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

- Exercices pratiques (respiration, relaxation, pleine conscience, etc.).
- Mises en situation et études de cas.
- Échanges en groupe et auto-évaluation.
- Séances guidées : une régénération courte, tour des sens, conscience de soi et visualisation.

PAIR-AIDANCE ET POUVOIR D'AGIR : PASSER DE L'IDÉE À L'ACTION



Durée :
3 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Personne concernée en
protection de l'enfance



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
3300€ pour un groupe de 12
ou 1200€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
Nouvelle formation



**Taux
d'accomplissement :**
Nouvelle formation



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Comprendre les fondements de la pair-aidance et de l'intervention par les pairs. Expérimenter le pouvoir d'agir comme levier d'empowerment. Concevoir et planifier une intervention par les pairs.

Contenu :

Jour 1 : Comprendre les fondements de l'intervention par les pairs

Introduction aux concepts fondamentaux :

- Situer la pratique dans son contexte social et professionnel.
- Clarifier le vocabulaire et la diversité des interventions par les pairs.

Le savoir expérientiel dans le médico-social et la protection de l'enfance :

- Définir le savoir expérientiel et sa spécificité dans ces champs.
- Comprendre son rôle comme levier pour les pratiques professionnelles.

Le cadre légal de la pair-aidance :

- Présenter les repères réglementaires et juridiques.
- Aborder les enjeux éthiques de l'intervention par les pairs.

Jour 2 : Expérimenter le pouvoir d'agir comme levier d'empowerment

Appropriation des concepts clés de l'empowerment :

- Fondements théoriques de l'empowerment et de l'autodétermination.
- Identifier les conditions et postures favorables à l'expression du DPA.

Mobilisation des savoirs et des outils existants :

- Situer ses connaissances, pratiques et posture en lien avec l'empowerment.
- Faire le point sur les outils connus et/ou utilisés par les stagiaires.

Expérimenter la démarche du pouvoir d'agir :

- Jeux de rôle guidés pour observer et questionner les postures.
- Atelier pratique pour expérimenter la Démarche du Pouvoir d'Agir.

Jour 3 : Concevoir et planifier une intervention par les pairs

Concevoir et planifier une intervention par les pairs :

- Réflexion en groupe sur les espaces d'actions possibles.
- Analyse de l'échelle de participation des personnes concernées et des conditions favorables à leur implication.

Construire une action concrète et adaptée à son terrain :

- Élaboration collective d'un projet "clé en main".
- Atelier de co-construction d'un projet pilote adapté.

Analyser les conditions de mise en œuvre :

- Identification des ressources pour fixer les modalités de mise en œuvre du projet.
- Présentation du prototype d'intervention au groupe et retours croisés.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Co-construction d'un projet de mise en œuvre. Atelier, jeux de rôle et mise en pratique.

PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES



Durée :
3 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Facilitateur mental et
hypno- thérapeute



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
4500€ pour un groupe ou
550€ la place.



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
100 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Savoir prendre conscience de son état physique, cognitif et émotionnel pour ensuite agir sur les bons leviers afin de gérer son stress et ses émotions.
- Adapter sa posture et ses choix en fonction de son état de fatigue.
- Savoir définir ses objectifs afin de les rendre plus pertinents et favoriser le sens et la réussite.
- Choisir et savoir utiliser la bonne pratique pour se recentrer, se reconnecter à soi, se préparer à l'action ou se régénérer (Relaxation, méditation, hypnose).

Contenu :

Jour 1 : PREVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

- Comprendre l'épuisement professionnel.
- Les clés fonda(mentales).

Jour 2 : ENTRAÎNEMENT ET PRATIQUE

- Les bases de la relaxation / méditation / autohypnose / pleine conscience.
- Gestion de l'incertitude.
- Sommeil et récupération.

Jour 3 : RETOUR D'EXPERIENCES ET PARTAGE

- Objectifs et visualisation/imagerie mentale.
- La communication.
- Boîte à outils : Intégration dans le quotidien et partage des expériences.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Méthodes pédagogiques et supports théoriques, études de cas, entraînement pratique aux méthodes.

L'évaluation des acquis en continu se fait à partir d'exercices pratiques proposés et des temps d'échange dans le groupe. Un sondage d'auto-positionnement et de partage des attentes en début de la formation et en fin de formation permet au participant de mesurer l'impact de la formation sur ses représentations.

PRESCRIPTION ET ADMINISTRATION DE VACCINS



Durée :
2,5 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Un médecin,
Un directeur en protection de
l'enfance,
Un cadre infirmier



Coordinateur :
David BROCHARD



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2800€ pour un groupe de 12
personnes ou 1050€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100%



**Taux
d'accomplissement :**
100%



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Infirmiers, Pharmaciens.

Pré-requis : Infirmier et pharmaciens (avec numéro RPPS).

Objectifs :

Formation conforme à l'arrêté du 08 août 2023.

Acquérir les connaissances liées au cadre réglementaire de prescription et d'administration des vaccins.

Connaître les maladies à prévention vaccinale, le calendrier de vaccination, les éléments liés à la traçabilité et la transmission de l'information vaccinale. Connaître la vaccination et la politique vaccinale Savoir prescrire en pratique et en toute sécurité Administrer le vaccin.

Contenu :

Jour 1 :

- Les maladies à prévention vaccinale.
- Le calendrier de vaccination.
- Les populations cibles, les contre-indications.
- Les recommandations concernant les professionnels de santé.
- La traçabilité et la transmission de l'information.
- Le carnet de vaccination.
- Les outils numériques.

Jour 2 :

- Savoir prescrire en pratique.
- Les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale.
- Savoir argumenter face aux fausses nouvelles.
- Savoir mener un entretien.
- Savoir reconnaître les situations complexes.
- La vaccination et la politique vaccinale.
- Les grands principes de la vaccination et les différents types de vaccins.
- Cadre réglementaire et objectifs de santé publique Les notions de couverture vaccinale.

Jour 3 (demi-journée) :

- Savoir administrer les vaccins.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques, mises en situation, jeux de rôle, études de cas.
Evaluation : QCM.

PRINCIPE DE LAÏCITÉ EN PROTECTION DE L'ENFANCE



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
2 sociologues - Atelier Laïcité



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2900€ pour un groupe



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
100 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Esquisser une définition juridique de la laïcité.
- Maîtriser la législation relative à la laïcité et comprendre ses évolutions.
- Etablir le lien entre la laïcité et l'exercice de l'autorité parentale.
- Mettre en perspective laïcité et quotidien des enfants placés.
- Connaître les principaux courants religieux en France.
- Elaborer une grille de lecture comme soutien aux situations des personnes rencontrées et accompagnées par les travailleurs sociaux.
- Intégrer la compréhension des faits religieux dans le travail éducatif quotidien.

Contenu :

1. Identification des questions - Répertoire des situations concrètes liées à la laïcité dans la pratique quotidienne.

2. Présentation des principes de laïcité et du raisonnement laïque.
Introduction

- Principe 1 : La séparation du religieux et du politique et la neutralité de l'état.
- Principe 2 : La liberté de conscience individuelle et de culte pour les citoyens.
- Principe 3 : L'égalité de tous les citoyens quelles que soient leurs orientations spirituelles.
- Principe 4 : La fraternité, un moyen pour vivre ensemble et faire société entre citoyens concernés.

3. Quelques réflexions sur des éléments de postures professionnelles

- L'articulation des principes de neutralité et laïcité : La neutralité en application.
- Les vertus de la neutralité dans la relation éducative.
- Focus sur un outil pratique.
- Exemple de situations pratiques.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Etudes des situations et questionnements individuels solutionnés collectivement et repris dans un support de formation délibéré aux stagiaires.

PRISE DE PAROLE EN PROTECTION DE L'ENFANCE : RÉUNIONS ET AUDIENCES



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Formateur en communication
orale,
Intervention d'un avocat ou
d'un magistrat



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de 12
personnes ou 800€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
Nouvelle formation 2025



**Taux
d'accomplissement :**
Nouvelle formation 2025



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Professionnels de la protection de l'enfance amenés à prendre la parole et à argumenter lors de temps collectifs (réunion d'équipe, audiences pénales, audiences assistances éducatives...).

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Permettre d'obtenir des clés de compréhension pour améliorer sa prise de parole.
- Permettre de se détacher de son écrit lors d'une prise de parole.
- Permettre de prendre conscience de sa légitimité à prendre la parole sur les sujets éducatifs.
- Permettre de bénéficier d'outils méthodologiques pour préparer la prise de parole.
- Améliorer sa capacité à adapter sa prise de parole en fonction de l'audience et de l'enjeu.

Contenu :

Jour 1 :

Analyser ses modalités de prise de parole :

- Atelier brise-glace.
- Atelier permettant l'analyse par le formateur des difficultés à la prise de parole des participants (permettre d'analyser le langage non verbal et verbal des participants).

S'affranchir de l'écrit dans le cadre d'une prise de parole :

- Atelier visant à développer/renforcer la capacité des participants à pouvoir traiter d'un sujet sans écrit (distribution de textes aux sujets divers avec lecture rapide et restitution en public).

Jour 2 :

Préparer sa prise de parole et son argumentation :

- Atelier sur la méthodologie à la préparation aux prises de paroles (structurer un discours, rédiger des notes, etc.)
- Mises en pratique (avec et sans les outils) visant à améliorer sa capacité à intervenir en une réunion d'équipe.

Se sentir légitime à prendre la parole et être capable d'argumenter :

- Rappel de la légitimité du personnel éducatif en matière de prise de parole dans certaines situations.
- L'importance de la prise de parole éducative en audience.
- Identification des attentes des magistrats et adaptation de sa prise de parole aux enjeux.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Exercices de prise de parole à l'oral et débriefing avec le formateur et le groupe.

PROTECTION DE L'ENFANCE ET TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Une professionnelle formée
aux troubles du spectre de
l'autisme et aux troubles
neuro-développementaux



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de 12
personnes ou 800€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
96 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance. Sans que cela soit un prérequis, la formation s'adresse à des professionnels qui accompagnent ou sont susceptibles d'accompagner des enfants relevant des troubles du spectre de l'autisme ou de troubles neuro-développementaux.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Mettre à jour les connaissances sur les signes cliniques et le fonctionnement des personnes TSA pour améliorer le repérage et l'accompagnement. Connaître les recommandations des bonnes pratiques de la HAS. Appréhender le fonctionnement interne des personnes TSA afin de mieux comprendre leurs comportements. Découvrir les principales stratégies en matière de communication, d'apprentissage et de structuration pour adapter les prises en charge.

Contenu :

Jour 1 :

La clinique des TSA :

- Reconnaître les signes cliniques des TSA.
- Connaître les critères et le circuit du diagnostic.

Actualisation des connaissances générales :

- Comprendre le fonctionnement du traitement de l'information.
- Appréhender le fonctionnement sensoriel.
- Retour et analyse des stagiaires sur les comportements observés chez les personnes TSA en lien avec les stimulations.
- Comprendre la façon dont les personnes TSA négligent le contexte.
- Prendre conscience de l'importance des fonctions exécutives dans la vie quotidienne et l'impact d'un déficit dans ce domaine.
- Comprendre la théorie de l'esprit et impact d'un déficit dans ce domaine.

Jour 2 :

La communication :

- Définir ce qu'est la communication et l'adapter au public.
- Présentation de différents outils de CAA pour permettre aux personnes ayant des difficultés à parler, de s'exprimer par un moyen alternatif.

Les apprentissages :

- Différencier les modes d'apprentissages des personnes neurotypiques VS TSA.
- Comprendre la contingence du modèle A – B – C.
- Savoir repérer les centres d'intérêts des personnes TSA.

La structuration :

- S'interroger sur la structuration de l'environnement spatial et temporel ainsi que des activités proposées.
- Proposer des outils visuels qui favoriseront ces aménagements.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Quiz, analyses de situation, travail collaboratif d'élaboration d'outils d'accompagnement adaptés aux TSA.

PSYCHOTRAUMATISME



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Un psychologue formé au
psychotraumatisme et
travaillant en protection de
l'enfance



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de 12
personnes ou 800€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
100 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

L'objectif principal de cette formation est d'initier les professionnels au psychotrauma notamment de l'enfant, de comprendre les enjeux et les comportements liés à un trauma et comment mettre en place des actions pour accompagner un enfant traumatisé dans le cadre de la protection de l'enfance.

Contenu :

Jour 1 :

Qu'est-ce que le psychotrauma ?

- Focus sur des notions connexes :
- Traumatisme Vicarien.
- Fatigue de compassion.
- Définition et appréhension du psychotrauma.
- Le trouble du stress post-traumatique.
- Des signes particuliers en fonction des tranches d'âge et du développement de l'enfant.
- Quelle symptomatologie spécifique au enfants de 3 à 6 ans ?
- Retours sur les situations prise en charge par l'équipe.
- L'impact du traumatisme sur le comportement.
- La prise en charges du traumatisme.

Jour 2 :

- Comment accompagner un enfant traumatisé en protection de l'enfance ?
- Construire ensemble l'aide à la prise en charge.
- La dissociation traumatique chez l'enfant.
- Temps d'analyse de pratique basé sur les situations apportées par les professionnels visant à mettre en pratique les éléments abordés pendant la formation.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Analyse de situations individuelles sous l'angle du psychotrauma et construction de réponses collectives à apporter aux situations présentées par les stagiaires.

SECRET PROFESSIONNEL ET SECRET PARTAGÉ



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Un juriste



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de 12
personnes ou 800€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
100 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Délimiter les contours de la notion de secret professionnel.
- Maîtriser les fondements légaux et les principes du secret professionnel, la législation sur le partage d'informations et les modalités de ce partage pour se situer quant aux informations à transmettre ou pas.
- Apprendre à mesurer les enjeux en termes de responsabilité au regard des personnes accompagnées et/ou de leurs représentants légaux, de l'équipe, des partenaires, du service.

Contenu :

- Notion de secret professionnel.
- Conséquences du secret professionnel :
Devoir de se taire.
Droit au silence / Opposition.
Analyse collective à partir des situations rencontrées par les participants dans leur pratique.
- Exceptions : les révélations licites :
Par autorisation.
Par obligation.
Exercices pratiques de mise en application du principe de secret professionnel et des exceptions.
- Les sanctions pour violation du secret professionnel Les sanctions pénales :
Les sanctions civiles.
Les sanctions disciplinaires.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances en début et en fin de formation.
Mise en situation et apports théoriques. Exercice de rédaction d'une attestation clinique. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

THÉORIE DE L'ATTACHEMENT



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Un psychologue formé à la
théorie de l'attachement et
travaillant en protection de
l'enfance



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de 12
personnes ou 800€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
84 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

L'objectif principal de cette formation est d'initier les professionnels à la théorie de l'attachement et comprendre les bénéfices que l'on peut en tirer dans un quotidien professionnel auprès de jeunes de la protection de l'enfance.

Contenu :

Jour 1 :

- Introduction – Présentation de la formation, du cadre et des objectifs.
- Les concepts de la théorie de l'attachement (1).
- Les concepts de la théorie de l'attachement (2).
- Questions et échanges avec les apprenants.
- Les types de lien d'attachement.
- Exemple et études de cas.
- Questions et échanges avec les apprenants.

Jour 2 :

- L'attachement pendant un placement.
- Comment utiliser la théorie de l'attachement dans sa pratique quotidienne.
- Questions et échanges avec les apprenants.
- Quizz type QCM interactif sur la formation.
- Questions et échanges avec les apprenants.
- Temps d'analyse de pratique basé sur les situations apportées par les professionnels visant à mettre en pratique les éléments abordés pendant la formation.
- Clôture de la formation.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation de début de formation et évaluation de fin de formation via le logiciel en ligne ou via un formulaire papier.

TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES



Durée :
2 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Cadre socio-éducatif



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
2200€ pour un groupe de 12
personnes ou 800€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
83,5 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Analyser les représentations professionnelles liées au travail avec les familles en protection de l'enfance afin d'adopter une posture d'accompagnement ajustée.
- Identifier les effets du placement sur les familles pour prévenir les tensions et favoriser le maintien du lien.
- Structurer une démarche d'accompagnement des familles.
- Mettre en œuvre des modalités d'intervention adaptées (entretiens, visites à domicile, visites médiatisées) à partir de situations concrètes.

Contenu :

Jour 1 :

Quelles représentations concernant le travail avec les familles ?

- Définitions et contexte actuelle.
- Le cadre du placement et l'autorité parentale.
- Effets du placement sur les familles.

Les incontournables pour intervenir auprès des familles :

- Les étapes clés de l'accompagnement.
- Les actions auprès des familles :
 - o Les entretiens.
 - o Les visites à domiciles.
 - o Les visites en présence d'un tiers.
 - o Les accompagnements extérieurs.

Jour 2 :

Les incontournables pour intervenir auprès des familles :

- Identification de la problématique.
- Constitution du dossier.
- Analyse juridique et ordonnance du juge.
- Elaboration du génogramme familiale (cadre précis).
- Mise en place de l'accompagnement.
- Suivi et évaluation.

Exercices pratiques à partir de situations concrètes :

- Elaborer une stratégie d'accompagnement à partir de cas pratiques en sous-groupe.
- Construire une frise chronologique d'accompagnement.
- Jeux de rôles : entretien d'admission, visite médiatisée et visite à domicile.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

La formation alterne apports théoriques ciblés et mises en situation professionnelles à partir de cas pratiques, d'exercices en sous-groupes et de jeux de rôles.

VIOLENCES SEXUELLES ET TRAVAIL ÉDUCATIF



Durée :
3 jours



Groupe :
12 personnes



Formateur(s) :
Un Psychologue
Un Gendarme ou un
professionnel du travail
éducatif
Un directeur ou directeur
adjoint d'établissement social



Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de
l'Institut de formation du CDEF



Tarifs :
3300€ pour un groupe de 12
personnes ou 1200€ la place



**Taux de satisfaction
des stagiaires :**
100 %



**Taux
d'accomplissement :**
100 %



Session 2026 :
A la demande de
l'établissement

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre le développement psychosexuel de l'enfant afin d'adapter l'accompagnement en protection de l'enfance.
- Identifier les conséquences du psychotraumatisme et adapter la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles.
- Maîtriser les bonnes pratiques pour recueillir la parole de l'enfant, en distinguant les rôles des différents professionnels.
- Développer des stratégies d'accompagnement adaptées aux enfants victimes et auteurs de violences sexuelles.

Contenu :

Jour 1

Développement psychosexuel de l'enfant :

- Le développement affectif.
- Le développement cognitif et intellectuel.
- Le développement de la personnalité.
- Les émotions et la motricité.

L'adaptation de l'accompagnement d'un enfant pas le biais de son développement :

- Le psychotrauma et ses conséquences.
- Définition.
- Trouble du stress post-traumatique.
- Impact sur le comportement et prise en charge.
- Comment accompagner un enfant traumatisé, notamment par des violences sexuelles subies, en protection de l'enfance ?

Jour 2

Le recueil de la parole de l'enfant :

- Améliorer le repérage et faciliter la libération de la parole.
- Que faire lors de révélations d'un enfant victime de violences sexuelles ? Auteurs de violences sexuelles ?
- Quelles questions poser à l'enfant ?
- Quelles questions ne pas poser à l'enfant ?
- Savoir dissocier son travail de celui de la police, de la justice et de la médecine.

Jour 3

Enfants auteurs et/ou victimes de violences sexuelles, quel accompagnement ?

- Outils d'accompagnement d'enfants victimes.
- Travailler son positionnement professionnel face aux enfants auteurs.
- Outils d'accompagnements d'enfants auteurs.
- Mineurs auteurs et mineurs victimes, une distinction artificielle.
- Violences sexuelles intra-familiales.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques, débats, ateliers, co-construction d'outils d'accompagnement.

